

NOUVEAUX ARRIVANTS

## Informations pratiques

Vous venez d'emménager sur Ploërmel et vous souhaitez vous installer en toute tranquillité ? Partir à la découverte de votre nouveau chez vous ? Nous vous présentons toutes les infos pratiques à connaître pour bien vivre à Ploërmel !

## Des documents et un personnel à votre disposition

Séduit par le cadre de vie ou pour raison professionnelle, vous venez d'emménager sur Ploërmel...Bienvenue chez nous !

Afin de vous aider dans cette démarche, nous mettons à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi qu'à l'office de tourisme de Ploërmel, toute la documentation nécessaire à votre installation : formalités, transports, associations, plans de ville...

Nos agents d'accueil se feront un plaisir de répondre à vos questions et vous apporter des conseils personnalisés.

## Raccordement Enedis

Lors de votre arrivée dans un nouveau logement, il vous faudra en priorité effectuer la démarche de changement de nom de vos compteurs d'énergie. l'une des priorités est [l'ouverture des compteurs d'énergie](#) ➔.

Pour ce faire il y a 2 étapes

1. La première est de vérifier que votre logement est bien raccordé au réseau.  
Si ce n'est pas le cas contactez le service Raccordement Enedis au [09 69 32 18 00](tel:0969321800).
2. Une fois fait pour effectuer la mise en service de votre compteur il faudra choisir un fournisseur d'énergie, consultez [kelwatt](#) ➔ pour les comparer et trouver le plus adapté à vos besoins.

A noter que ces démarches sont à faire en priorité une fois votre bail signé pour éviter toute coupure d'énergie. Si vous avez par la suite un souci sur votre ligne ou compteur votre interlocuteur sera le service dépannage Enedis à contacter au [09 72 67 50 56](tel:0972675056).





Plus d'informations sur le site d'Enedis <https://www.enedis.fr/> ↗

**VILLE DE PLOËRMEL**  
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE  
56800 PLOËRMEL

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
du lundi au vendredi : 9h/12h et 13h30/17h30  
fermé les samedis

Le service Population et Citoyenneté est ouvert aux mêmes horaires que la mairie, excepté les mardis matins à partir du 15 décembre, où il sera fermé.

Tél. : 02 97 73 20 73

 **CONTACTEZ-NOUS**

► [CONSULTER LES SERVICES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ](#)